

Rassemblement en solidarité avec Abdelrazik : «Je suis dans une prison sans mur»

Le 12 décembre 2009, Montréal – Afin de souligner la journée internationale des droits de la personne, un rassemblement animé et vivant s'est tenu à Montréal en solidarité avec Abousfian Abdelrazik aujourd'hui, dénonçant la façon dont celui-ci est toujours « emprisonné » par la liste 1267 de l'ONU. Environ 60 personnes se sont rassemblées dans le froid pour écouter des discours pleins de verve, portant des pancartes et des banderoles dénonçant la liste 1267 et chantant des slogans pour demander au gouvernement de libérer immédiatement M. Abdelrazik de ces sanctions. Un groupe de jeunes venus de Sioux Lookout, au nord de l'Ontario, s'est joint à ce rassemblement.

« Je suis revenu au Canada en juin 2009 après six années très, très difficiles » a souligné Abousfian Abdelrazik lors du rassemblement. « J'espérais que mes problèmes seraient terminés et que je pourrais retrouver une vie normale avec mes enfants. Mais ce ne fut pas le cas. Je suis toujours dans une sorte de prison, une prison sans mur » a-t-il déclaré. « Ces personnes doivent cesser de jouer avec ma vie ».

Abousfian Abdelrazik a été arrêté alors qu'il était en visite au Soudan en 2003. Sans qu'il ne fût jamais inculpé de quoi que ce soit, Abdelrazik a été battu, menacé et torturé pendant deux périodes de détentions totalisant une année et demie. C'est dans ce contexte qu'il a été interrogé par les agents du SCRS. En juin 2009, la Cour fédérale du Canada a conclu que son arrestation avait probablement eu lieu à la demande du SCRS. En avril 2008, après que ses efforts pour revenir à Montréal aient été bloqués à plusieurs reprises par les autorités gouvernementales, il a rendu son histoire publique et s'est réfugié à l'ambassade canadienne à Khartoum, où il est demeuré pendant 14 mois. La Cour fédérale a finalement ordonné au gouvernement de le ramener à la maison en juin 2009.

En 2006, alors qu'il était toujours au Soudan et qu'il essayait de revenir au Canada, son nom a été ajouté à une liste établie selon la Résolution 1267 de l'ONU (la «liste 1267»). Cette liste impose une interdiction de vol et un gel des avoirs aux individus y figurant. En 2007, le gouvernement canadien a soumis une requête formelle à l'ONU afin de retirer M. Abdelrazik de la liste, après que ses propres services secrets aient déclaré ne retenir aucune accusation contre lui. Toutefois, le gouvernement n'a jamais fourni les efforts nécessaires pour concrétiser cette requête.

« Le gouvernement fédéral doit prendre de sérieuses mesures afin de rétablir la liberté de M. Abdelrazik et afin de s'assurer que son nom soit retiré de la liste », soutient Émilie Breton, du projet Retour au bercail. « Le Canada l'a déjà fait par le passé dans le cas de M. Labin Hussein. Pourquoi aujourd'hui, alors que ses propres services secrets lui ont donné le feu vert, le gouvernement se refuse à le faire? Est-ce pour des motifs politiques? »

« La liste 1267 des Nations Unies viole les principes les plus élémentaires de justice. Les preuves derrière les allégations demeurent secrètes et il n'y a aucune procédure judiciaire pour permettre aux personnes sur la liste de contester leur présence sur cette liste. Les personnes sur la liste sont entièrement à la merci du bon vouloir de l'État qui les a inscrites. », a déclaré M. Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés, présent au rassemblement.

D'autres intervenantes et intervenants ont souligné que la liste 1267, tout comme la lutte de M. Abdelrazik, ne doivent pas être considérées comme des situations isolées.

Tatiana Gomez, active dans le réseau de la Commission populaire, a souligné que «la liste 1267 et la réglementation qui la met en application au Canada font partie d'un modèle beaucoup plus large. M. Abdelrazik et plusieurs autres personnes qui ont été sujettes au harcèlement de la part du SCRS, à des détentions arbitraires et indéfinies ainsi qu'à la torture, sont les victimes de la dérive sécuritaire et du

profilage racial, tout comme ces Canadiens d'origine japonaise internés dans des camps durant la Seconde guerre mondiale ».

«La communauté musulmane est toujours fortement harcelée et ciblée par le SCRS», a déclaré l'imam Salam Elmenyawi, président du Conseil musulman de Montréal. M. Elmenyawi a félicité les gens de s'être déplacés malgré le froid pour appuyer de M. Abdelrazik qui, a-t-il noté, « est le plus gelé d'entre nous car sa vie entière est bloquée par la liste 1267 ».

« En tant que membre du mouvement syndical canadien, je sais que des centaines de travailleurs et travailleuses et leur syndicat ont soutenu la lutte d'Abousfian pour revenir à la maison et sa lutte pour la justice », a mentionné Lynn Carlile, du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale CULR-1. « Nous avons un dicton dans le mouvement des travailleurs; un préjudice porté à une personne est un préjudice porté à nous tous. Ce qui est arrivé à Abousfian et ce qui continue de lui arriver n'est pas acceptable et nous devons continuer de nous mobiliser en solidarité avec lui, jusqu'à ce qu'il obtienne la justice ».

-30-

Contacts avec les médias : Emilie Breton (français), Tél. : Maria Forti (anglais), Tél. 514 824 0503

Plus d'information : www.peoplescommission.org/fr/abdelrazik

Source

Projet Retour au bercail

Réseau de la Commission populaire

projectflyhome@gmail.com